

Télégramme de Jean Rivière à Antoine Pinay (Bruxelles, 9 juillet 1955)

Légende: Le 9 juillet 1955, Jean Rivière, ambassadeur de France à Bruxelles, adresse à Antoine Pinay, ministre français des Affaires étrangères, une lettre dans laquelle il décrit les premières décisions du Comité intergouvernemental créé par la conférence de Messine.

Source: Ministère des Affaires étrangères; Commission de publication des DDF (sous la dir.). Documents diplomatiques français. Volume I: 1955, 1er janvier-30 juin. Paris: Imprimerie nationale, 1987. 849 p. p. 40-41.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/telegramme_de_jean_riviere_a_antoine_pinay_bruelles_9_juillet_1955-fr-8f3b4d73-9a06-4bde-835d-30070bbd7b65.html

Date de dernière mise à jour: 05/11/2015



Télégramme de Jean Rivière à Antoine Pinay (Bruxelles, 9 juillet 1955)

**M. Rivière, ambassadeur de France à Bruxelles,
à M. Pinay, ministre des Affaires étrangères.**

T. n^{os} 452 à 458. Urgent. *Bruxelles, 9 juillet 1955, 22 h 30.*

(Reçu, le 10, 0 h 55.)

Plusieurs décisions ont été prises en cette première journée de conférence des délégués gouvernementaux pour la relance de l'idée européenne.

On a notamment prévu la création d'un comité directeur qui sera présidé par M. Spaak. Ce comité comprendra les chefs des délégations nationales. Le Royaume-Uni y sera représenté. Le comité directeur tiendra le 18 juillet une première réunion à laquelle assisteront les présidents des commissions.

Celles-ci seront les suivantes :

- commission du marché commun, des investissements et des problèmes sociaux, présidée par un Hollandais;
- commission de l'énergie classique, présidée par un Allemand;
- commission de l'énergie nucléaire, présidée par un Français;
- commission des transports et travaux publics, présidée par un Italien.

Trois sous-commissions seront constituées :

- investissements (président italien);
- problèmes sociaux (président français);
- transports aériens (président allemand).

Les indications que je fournis sur les présidents sont pour le moment confidentielles.

Enfin, les délégués ont convenu « d'associer aussi étroitement que possible aux travaux » les divers organismes internationaux. La Haute Autorité de la CECA sera invitée notamment à siéger au Comité directeur avec voix consultative.

M. Félix Gaillard se montre satisfait du départ pris par la conférence. Il s'est personnellement efforcé de faire prévaloir des méthodes de travail en vue d'aboutir à des solutions rapides et concrètes. Il se félicite que le comité directeur puisse conserver un contact étroit et régulier avec les commissions, condition d'une impulsion nécessaire donnée aux travaux des groupes d'experts.

La déclaration du D^r Hallstein a été particulièrement écoutée. Le délégué allemand a tenu en effet à marquer avec vigueur, dès l'ouverture de la séance, la foi de son gouvernement dans l'entreprise européenne. Le gouvernement fédéral, a déclaré le représentant de Bonn, estime qu'il y a lieu de faire un pas décisif dès maintenant : « C'est une nécessité économique, mais plus encore, une nécessité politique. L'équilibre entre l'Ouest et l'Est n'est possible qu'avec une Europe unie ». Le D^r Hallstein a répété à plusieurs reprises qu'il était « absurde » d'affirmer que le gouvernement fédéral se soit déclaré contre toute solution supranationale.

M. Spaak a insisté devant la presse sur l'importance de la déclaration allemande.